

///// RAPPEL /////

Chers parents,

Suite à la circulaire précédente, et dans le but de préparer l'inscription des élèves au Baccalauréat libanais pour l'année scolaire 2013-14, merci de nous faire parvenir:

1. Un nouvel extrait d'état civil individuel de votre enfant (daté décembre 2013 ou janvier 2014)
2. 3 photos (identiques à celles figurant sur l'extrait d'état civil) dimension 3x3 sur fond blanc cachetées par le maire.

Prière de les remettre à la Vie Scolaire **le 17 janvier 2014 au plus tard.**

Attention: Même si les élèves ne désirent pas passer pas l'épreuve du baccalauréat libanais, ces documents sont obligatoires pour obtenir l'équivalence du baccalauréat français.